

les oléagineux, les produits alimentaires et les automobiles (cette proposition sectorielle comporte l'engagement d'un dialogue de politique régionale; elle ne comprend pas d'élément tarifaire).

Le Canada considère le fait de référer ces secteurs à l'OMC comme une occasion pour l'APEC de contribuer à la structuration de toute négociation future dans le cadre de l'OMC (en particulier en ce qui concerne les produits industriels et le poisson, et dans une moindre mesure, l'agriculture et les services) et d'influencer le processus devant aboutir à la Troisième Conférence ministérielle de l'OMC. Si les accords sectoriels des secteurs de l'APEC ne sont pas finalisés dans le contexte de l'OMC avant cette réunion, le Canada voudrait utiliser le soutien de l'APEC pour veiller à ce que nos secteurs d'intérêt particulier, qui comprennent les produits forestiers (bois et papier), le poisson, l'environnement, l'aviation civile, les engrais et les oléagineux soient pris en compte dans les décisions concernant la portée des futures négociations.

L'APEC s'efforce de collaborer avec les entreprises pour définir les obstacles au commerce et à l'investissement. Les économies membres coopèrent afin d'élaborer des moyens pratiques de réduire ou d'éliminer ces obstacles. Même si aucun élément particulier du programme des travaux de facilitation du commerce de l'APEC ne figure à la une des journaux, l'ensemble de l'effort entrepris est plus important que la somme de ses parties, dont le nombre dépasse 300. Une étude effectuée en 1997 par l'APEC a conclu que les engagements actuels des économies membres visant à faciliter le commerce intra-APEC auront un effet plus important sur la réduction des coûts et l'augmentation du PIB que les engagements existants de libéralisation du commerce.

En 1998, le Canada, qui a déjà été l'hôte du processus de l'APEC, a eu pour souci principal de veiller à la poursuite des travaux concernant le vaste programme de la facilitation du commerce. Cette poursuite des travaux continuera de faciliter le commerce régional et d'en réduire les coûts, d'améliorer la prévisibilité de l'environnement commercial et de créer des occasions pour l'établissement de réseaux et de partenariats.

En 1998, l'APEC a notamment :

- produit une version mise à jour du *Plan pour la modernisation des douanes de l'APEC : Collaboration avec les entreprises pour l'établissement d'une frontière plus pratique et plus rapide*;
- commencé les travaux concernant un annuaire APEC de services professionnels;
- continué de mettre à jour le *Guide des régimes d'investissement de l'APEC*, maintenant publié sur Internet;
- fait progresser les travaux sur la mise à jour du *Guide de l'arbitrage et du règlement des différends* dans les économies membres;
- élaboré un site Web sur les procédures douanières des membres de l'APEC;
- convenu de secteurs prioritaires supplémentaires à aligner avec les normes internationales dans les domaines du matériel électrique et électronique relativement à la sécurité et à la compatibilité électromagnétique d'ici 2004/2008;
- conclu un ARM pour le matériel de télécommunications;
- élaboré un ARM sur les produits automobiles;
- produit le *Plan d'action sur le commerce électronique* de l'APEC.

En 1999, le Canada veillera à la progression des travaux dans tous ces domaines et s'efforcera également d'inciter les économies membres à accorder aux gens d'affaires canadiens un accès comparable à celui que le Canada offre aux gens d'affaires étrangers.

Tous les documents de l'APEC sont disponibles sur Internet ([www.apecsec.org.sg](http://www.apecsec.org.sg)).



### Aperçu

Le Japon se situe au troisième rang des partenaires commerciaux du Canada, avec 2.98 p. 100 du total des exportations, et au troisième rang des investisseurs étrangers directs au Canada. Le Canada est le 11<sup>e</sup> partenaire commercial du Japon et occupe une position de leader en tant que fournisseur d'un certain nombre de produits clés tels que le charbon, l'uranium, les graines de colza canola, le bois d'œuvre et les maisons préfabriquées. Le Canada est en train de devenir pour le Japon une source de plus en plus importante de divers produits technologiques de pointe perfectionnés. D'autre part, le Japon est une source importante de placements de portefeuille au Canada et, selon des indications récentes, l'investissement canadien direct au Japon va augmenter.